



## **NON AUX OQTF QUI VISENT LES JEUNES MAJEUR·ES SCOLARISÉ·ES DANS L'ESSONNE !**

À partir du début de l'année 2025, la Préfecture de l'Essonne, s'appuyant sur l'application de la circulaire Retailleau, a prononcé avec acharnement des OQTF à l'encontre de jeunes majeur·es scolarisé·es, qui passaient un Bac, un CAP ou un BTS, ou qui étaient déjà en apprentissage, brisant des parcours scolaires et des vies, et pour certain·es, menacé·es dans leur pays, les condamnant définitivement. La Préfecture a trahi la confiance en l'institution de ces jeunes, qui après dépôt de leurs documents sur Internet, ont été convié·es en préfecture pour venir déposer leur dossier et retirer un premier récépissé, sans imaginer recevoir quelques semaines plus tard une OQTF.

Ces OQTF, que nous avions déjà dénoncées avec force au mois de mai dernier, ont continué de pleuvoir pendant l'été au moment où les établissements scolaires étaient fermés, et les jeunes sans aucun soutien.

Le collectif Exilés 91 a demandé et continue de demander, avec la plus grande fermeté, l'arrêt des OQTF touchant les jeunes scolarisé·es en Essonne et **l'abrogation de toutes celles déjà décidées !**

C'est cette revendication qui a été exprimée le mercredi 15 octobre 2025 pendant la manifestation organisée à Évry-Courcouronnes et au cours de l'audience à la Préfecture qui a suivi la manifestation. C'est cette revendication qui sera à nouveau exprimée le mercredi 19 novembre 2025 lors d'une nouvelle mobilisation à l'initiative du collectif Exilés 91, **pour défendre les situations de jeunes scolarisé·es dans les lycées Pagnol, Monge, Baudelaire, Brassens et Doisneau.**

Nous appelons solennellement les personnels de l'éducation, les parents, les jeunes, les élus et acteurs institutionnels, tous les citoyens à se mobiliser pour la régularisation durable de ces jeunes inséré.es dans un parcours de formation, en signant la pétition ci-dessous.

*Évry-Courcouronnes, le lundi 10 novembre 2025*